



Section UDC de Vallorbe
Case postale 148
1337 Vallorbe
021/843.32.01



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 12.03.13

Scanné le

B-PET-011

Grand Conseil Vaudois
Monsieur Martinet
Président
Place du Château 6
1014 Lausanne

Vallorbe, le 12 mars 2013

Concerne : Pétition contre l'agrandissement du CEP de Vallorbe

Monsieur le Président,

Suite au lancement de la pétition susmentionnée, le délai de récolte des signatures étant échu, nous vous remettons en annexe les formulaires qui vous sont destinés.

Celles concernant la Commune de Vallorbe ont été déposées lors de la séance du 25 février dernier par M. Facchinetti, avec les observations suivantes :

«Monsieur le Président du Conseil Communal, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux,

Les informations données dans le journal télévisé du 23 novembre 2012 à 19.30 h. ont suscité des réactions dans notre parti, et une pétition a été lancée dans le but de permettre aux habitants de donner leur avis. Naturellement, nous avons bien noté les propos de M. le Syndic, selon lesquels aucune extension du CEP n'était envisageable à Vallorbe, mais n'avions pas eu de démenti de la part de l'ODM.

La récolte de signatures s'est faite de manière spontanée pour une grande partie dans les commerces du village, et a reçu un accueil favorable de la population, et même au-delà. Le nombre de signatures se monte aujourd'hui à 479 en ce qui concerne Vallorbe, et 501 seront adressées au Grand Conseil demain.

Nous remercions tous les signataires qui ont manifesté leur soutien, et vous demandons de tout mettre en œuvre pour que tous les points cités dans l'objet soient respectés, en particulier la sécurité dans le village et dans les transports publics.

Monsieur le Président du Conseil Communal, Monsieur le Syndic, Mesdames et Messieurs les Municipaux, Mes dames et Messieurs les Conseillers Communaux, nous vous remercions de l'attention que porterez à cet objet, et attendons de votre part des actions concrètes. »

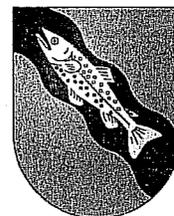
Il va de soi que nous avons les mêmes attentes vis-à-vis du Grand Conseil, et plaçons en vous toute notre confiance pour défendre nos intérêts.

Dans l'attente de vos nouvelles, en espérant une suite favorable à cet objet, nous vous remercions d'avance de l'attention que vous accorderez à ces lignes, et vous adressons, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Section UDC de Vallorbe :

| | |
|----------------|----------------------|
| Le Président : | La Vice-Présidente : |
| Jérémy Kolly | Sandrine Robadey |

Annexes : mentionnées



Pétition au Grand Conseil Vaudois

NON à L'AGRANDISSEMENT DU CEP DE VALLORBE

Les soussigné(e)s souhaitent que les autorités cantonales vaudoises :

- refusent que la capacité maximale du Centre d'Enregistrement et de Procédures de Vallorbe soit augmentée.
- refusent également que le CEP soit une plaque tournante des flux de requérants sur le territoire suisse.
- exigent que la sécurité soit améliorée dans la localité, les commerces, et les transports publics.
- exigent que les requérants refusés au Centre en cas de comportement inconvenants (ébrîété, drogue) soient immédiatement pris en charge par la police.

L'Office fédéral des migrations envisage d'agrandir le CEP de Vallorbe, conjointement avec d'autres structures plus petites. L'expérience dure déjà depuis 12 ans dans notre village avec des conséquences impopulaires. Le problème de la sécurité dans le village, à la gare et dans les trains n'est pas résolu malgré les efforts des différentes associations de soutien aux requérants d'asile. Les vols et le trafic de drogue sont en augmentation constante, au détriment des particuliers et des commerçants. **Ca suffit !**

Nous ne pouvons tolérer une augmentation massive du nombre de requérants à Vallorbe, et exigeons que l'Office fédéral des migrations cherche une autre solution que celle évoquée dans le JT « 19.30 » du 23.novembre 2012. La pression incessante sur les Vallorbiens est insupportable !

La proportion de requérants d'asile passerait de 10 à 20 % de la population vallorbière !

Nous ne voulons pas d'un village mort comme cela se passe dans certains endroits de l'autre côté de la frontière.

Au contraire, nous voulons améliorer notre qualité de vie et inciter les jeunes à rester à Vallorbe, tout en les encourageant à entreprendre ici, pour le développement de notre économie.

Au nom de l'UDC, représenté par sa section de Vallorbe :

Nom

Prénom

Adresse

Signature